

CONSEIL DU 11 FÉVRIER 2009

➤ DGE 2009

Monsieur le Maire expose au Conseil les deux projets susceptibles d'être présentés au titre de la demande de DGE 2009 :

➔ Aménagement des sanitaires du groupe scolaire primaire. Actuellement insuffisants au regard de l'augmentation du nombre d'élèves, une extension s'avère nécessaire. L'estimation du montant des travaux à réaliser s'élève à 28 800 € HT.

➔ Construction de sanitaires à la salle de spectacles avec un local de stockage de 42 m² à l'étage, adossés à l'arrière de la salle. Montant des travaux estimé à 91 200 € HT.

Avis favorable du Conseil avec demande prioritaire pour le premier projet.

➤ ENQUÊTE PUBLIQUE ÉTABLISSEMENT DYRUP

Relative à l'extension d'activité de cet établissement basé dans la zone industrielle Saint-Antoine, cette enquête a débuté le 9 février et se prolongera jusqu'au 11 mars 2009. Le Conseil appelé à se prononcer décide de ne pas donner d'avis.

➤ ILOT DU JARDIN PUBLIC

Dans le cadre du projet de création de 3 logements sociaux, le conseil municipal confirme le plan de financement proposé et autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional une aide au financement au titre du soutien à l'habitat locatif des communes en milieu rural.

➤ DÉFENSE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le Conseil prend acte de la mise en place par l'Etat d'un comité pour la réforme des collectivités locales présidé par Edouard BALLADUR.

Il manifeste par une délibération adressée au Préfet, au Premier Ministre et au Président de la République :

- ☞ sa demande de respect de la diversité des collectivités territoriales,
- ☞ son souhait de clarification des compétences entre échelons territoriaux,
- ☞ sa demande de création d'une dotation de soutien à l'investissement public local,
- ☞ son souhait de voir réaliser une réforme des finances locales,
- ☞ sa demande au gouvernement de construire des mécanismes de péréquation entre territoires et de rétablir le principe de solidarité nationale.

➤ DÉCISION DU MAIRE

Monsieur le Maire informe le conseil que 3 offres sont parvenues en Mairie concernant le marché de prestation de contrôle pour le chantier de l'îlot du jardin public. Le marché a été signé avec la SOCOTEC qui a présenté l'offre la mieux-disante pour un montant de 4 798 € HT.

➤ QUESTIONS DIVERSES

➔ **Fonds de compensation de la TVA** : le plan de relance de l'économie offre la possibilité aux communes de bénéficier désormais du reversement de la TVA au bout d'un an au lieu de 2 habituellement à condition qu'elles s'engagent à accroître d'au moins 1 € le montant annuel de leurs investissements, par rapport à la moyenne annuelle des investissements réalisés entre 2004 et 2007 et qui s'élève pour notre commune à 509 909 €. Le Conseil décide de s'inscrire dans cette démarche et autorise Monsieur le Maire à conclure une convention dans ce sens avec le représentant de l'Etat.

➔ **Projet de création d'un pôle médical** : Route d'Albi, près de l'entreprise A2S, (à la place du « Maître brasseur »), ouverture prévue en septembre 2009.

➔ **Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif** : réorganisation des tournées à partir du 6 avril prochain. Toute la commune sera désormais collectée le même jour :

☞ le mardi pour les ordures ménagères,

☞ le jeudi pour le tri sélectif.

➔ **Conseil d'École du 3 février** : compte-rendu par Alain GRIMAL

➔ **Syndicat mixte du Saut du Tarn** : il a décidé de se dissoudre. Un nouveau syndicat sera créé avec les 3 partenaires souhaitant poursuivre :

☞ Commune d'Arthès à hauteur de 10%,

☞ Commune de Saint-Juéry à hauteur de 40%,

☞ Conseil Général à hauteur de 50%.